

CONFORMITE ET SECURITE DES INSTAL. ELEC. DANS L'HABITAT

NFC15-100_MES

PROGRAMME 2025

MAINTIEN DES CONNAISSANCES SUR LA CONFORMITÉ ET LA SÉCURITÉ DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES DANS L'HABITATION.

Accès formation : inscription 15 jours avant le début de la formation.

Modalités d'accès : entretien téléphonique

Objectifs

Maintenir ces connaissances concernant la NF C 15-100 et la mise en sécurité des installations électrique dans l'habitation.

Public Visé

Professionnel souhaitant mettre à jour ses connaissance en électricité dans l'habitat.

Durée

8.00 Heures

1 Jour

Pré Requis

Aucun prérequis spécifique.

Parcours pédagogique

Rappel et évolutions sur la conformité des installations électriques : La norme NF C 15-100.

- Rappel sur la norme NF C 15-100 de décembre 2002.
- Mise à jour de 2005.
- Les dernières évolutions associées à la norme NF C 15-100 :
 - Amendement A4 (Mai 2013).
 - Amendement A5 (Juin 2015).
- Les fiches d'interprétations techniques en vigueur.
- Salle d'eau : règles générales.
- Installations électriques basse tension dans les bâtiments d'habitation.
- Parties communes et services généraux des immeubles d'habitation.
- Réseau de communication dans les bâtiments d'habitation.

Rappel et évolutions sur la sécurité électrique des logements existants.

- Responsabilités.
- Mise en conformité, mise en sécurité.
- Mesures compensatoires.
- Contexte réglementaire / référentiels.
- Caractéristiques techniques de la mise en sécurité d'un logement.
- Attestation de conformité.

Exemples :

- L'attestation de conformité et le CONSUEL.
- L'installation électrique de la piscine privée.

Objectifs pédagogiques

CTFPA - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 73 31 00647 31

Version : NFC15100MES-20250311

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Connaître les dernières évolutions normatives en matière de conformité des installations électriques neuves, et de mise en sécurité des installations existantes, dans les logements d'habitation.
- Connaître les règles de mise en oeuvre des dernières évolutions normatives sur site.

Méthodes mobilisées

Formation présentielles :

- Animation d'un diaporama sur les exigences essentielles liées à la conformité et à la sécurité des installations électriques des logements.
- Échanges entre le formateur et les stagiaires sur des cas concrets.

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur qualifié et expérimenté.

Méthodes d'évaluation

- Fiche d'évaluation.
 - Attestation de formation.
- Nombre de stagiaire formé en 2021 : 14
- Taux de satisfaction 2021 : 94.89 %

Modalités d'accessibilité handicap

Avant toute entrée en formation, l'entreprise doit informer le CTFPA de la présence d'une personne en situation de handicap, à minima 15 jours avant le début de l'action de formation.

Le cas échéant, le CTFPA aura le délai suffisant pour vérifier sa capacité d'accueil en fonction du type de handicap et pourra orienter l'entreprise vers des organismes spécialisés dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Tarifs (net de taxes)

| | |
|-------------------------|-----------------------|
| Inter (Par Stagiaire) : | 300.00 € |
| Intra (Par Jour) : | Nous consulter |

Effectifs

De 4 à 12 Personnes

Intitulé Formation : CONFORMITE ET SECURITE DES INSTALLATIONS DANS L'HABITAT
Dates : 25 Mars 2026

| Coût de la formation | Chef d'entreprise | Salarié / Président SAS Salarié |
|----------------------|-------------------------------------|-------------------------------------------|
| 300 € | 20 € (après prise en charge FAFCEA) | 108 € (après prise en charge Constructys) |

Les demandes de prise en charge doivent être saisies sur votre Compte Constructys au plus tard 15 jours avant le début de la formation.

| | |
|---------------------|----------|
| Nom de l'entreprise | Effectif |
| Siret | NAF |
| Adresse | |
| Téléphone | Mail |

Adhérent CAPEB OUI NON

Cachet et signature

| Nom-Prénom du participant | Date de naissance | | |
|---------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| Statut | <input type="checkbox"/> Artisan TNS <input type="checkbox"/> Gérant non salarié <input type="checkbox"/> Auto-entrepreneur | Documents à joindre à l'inscription | Attestation URSSAF CFP 2025 (Contribution au Fonds pour la formation Professionnelle) |
| Statut | <input type="checkbox"/> Président de SAS ou SASU salarié <input type="checkbox"/> Salarié | Documents à joindre à l'inscription | Copie du dernier bulletin de salaire |
| | <input type="checkbox"/> Président de SAS ou SASU non salarié | | Pas de prise en charge, règlement de la totalité |

Bulletin à retourner par mail à : f.mouilleron@capeb31.com

Votre inscription sera validée à réception des documents demandés et de votre règlement par chèque à l'ordre du **CTFPA** ou par virement au **CTFPA** en mentionnant **Session 260199A**

IMPORTANT

Nos formations sont assurées sous réserve d'un nombre minimum de participants. Certaines sessions peuvent donc être annulées ; vous serez avisé 7 jours avant le début de la formation.
Pour tout désistement en deçà de 5 jours ouvrés avant l'ouverture du stage, nous nous réservons le droit de conserver le reste à charge de la formation.

VOTRE CONTACT

CAPEB 31 – Francine MOUILLETON
 Tel : 05.61.99.57.87
 Mail : f.mouilleron@capeb31.com

